

Comprendre et prévenir les risques psycho sociaux

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type de formation : Formation continue

Éligible au CPF : Non

Domaine : Management du SI

Action collective : Non

Filière : Relations humaines

Rubrique : Gestion des ressources humaines

Code de formation : GRH611

€ Tarifs

Prix public : 1300 €

Tarif & financement :

Nous vous accompagnons pour trouver la meilleure solution de financement parmi les suivantes :

Le plan de développement des compétences de votre entreprise : rapprochez-vous de votre service RH.

Le dispositif FNE-Formation.

L'OPCO (opérateurs de compétences) de votre entreprise.

France Travail: sous réserve de l'acceptation de votre dossier par votre conseiller Pôle Emploi.

CPF -MonCompteFormation

Contactez nous pour plus d'information : contact@aston-institut.com

PRÉSENTATION

Objectifs & compétences

- Intégrer la prévention et la gestion des RPS dans les pratiques managériales et anticiper les situations de crise.
- Comprendre le rôle spécifique du manager dans la prévention des risques psychosociaux (RPS).
- Acquérir des outils opérationnels pour analyser les causes et construire des indicateurs pertinents.

Public visé

- Cadres
- Dirigeants
- DRH

Pré-requis

Aucune.

Lieux & Horaires

Durée : 14 heures

Délai d'accès :

Jusqu'à 8 jours avant le début de la formation

PROGRAMME

PÉDAGOGIE

La pédagogie est basée sur le principe de la dynamique de groupe avec alternance d'apports théoriques, de phases de réflexions et de confrontation d'expériences.

Des exercices pratiques accompagnent les apports théoriques et permettent un entraînement concret.

PRÉAMBULE : Il s'agit ici de mettre en place une formation qui apporte des outils et méthodes de prise en compte des situations perturbantes et/ou choquantes vécues par les collaborateurs d'une entreprise.

L'objectif est de proposer une solution permettant d'anticiper et d'assurer une solution permanente d'aide aux personnels en souffrance.

Ceci s'articule autour des axes principaux : la prise en compte des situations perturbantes et/ou choquantes, l'aide individuelle en relation avec la spécificité de la structure et un soutien psychologique dans le cas d'un mal-être au travail.

Module 1 : Les Risques Psychosociaux : de quoi parle-t-on ?

Module 2 : Les enjeux humains, juridiques et économiques des RPS

Module 3 : Les facteurs qui « favorisent » les RPS

Module 4 : Les limites des RPS

Module 5 : Le manager face aux risques juridiques

Module 6 : Repérage des situations critiques

Module 7 : Face à la souffrance au travail

Module 8 : Permettre à la personne d'exprimer sa souffrance au travail

Module 9 : Mettre en place les moyens de correction

Prochaines sessions

Consultez-nous pour les prochaines sessions.

MODALITÉS

Modalités

Jusqu'à 8 jours avant le début de la formation, sous condition d'un dossier d'inscription complet

Méthode

Fin de formation : entretien individuel.

Satisfaction des participants : questionnaire de satisfaction réalisé en fin de formation.

Assiduité : certificat de réalisation.

Validations des acquis : grille d'évaluation des acquis établie par le formateur en fin de formation.